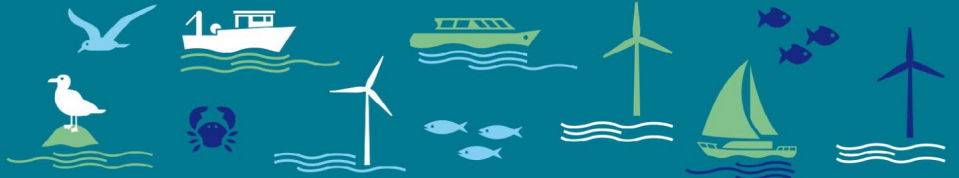


ÉOLIENNES EN MER AU LARGE DE LA NORMANDIE



Notice d'information n° 9

septembre 2022

Campagne scientifique et de levés géotechniques

- arrêté préfectoral 04/2022 de la Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
- arrêté préfectoral 141/2021 de la Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
- arrêté préfectoral 02/2022 de la Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
- arrêté préfectoral 2022-04 de la Direction Départementale des territoires et de la mer, Préfecture de la Manche

Objectifs et zones de travail

En tant que maîtrise d'ouvrages, le ministère de la Transition énergétique et RTE font réaliser des études scientifiques et des levés géotechniques, afin de mieux connaître la zone d'implantation d'un parc éolien en mer au large de la Normandie.

1- Campagne géotechnique

Géotechnique (cône de pénétration, vibro-carotier...)

- Le navire «INVESTIGATOR » effectue des études de sol et sous sol tout au long de l'année 2022. Elles se feront par période de 4 à 10 jours / mois (normalement en morte-eau).

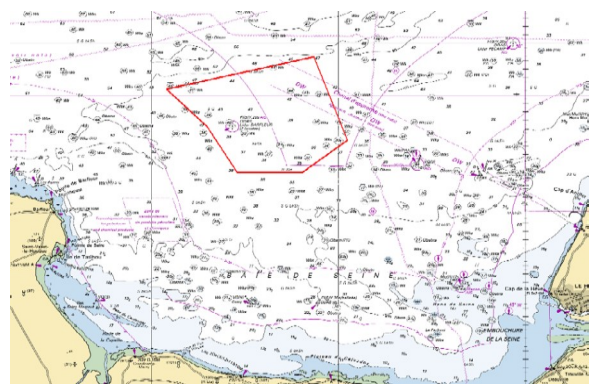
Du 16 au 24 septembre, il sera positionné en 49°51'15.1226" N, 0°39'44.7517" W

Modalité d'opération

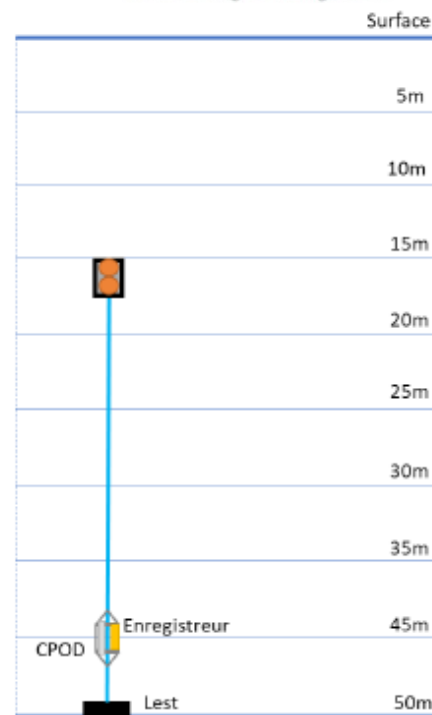
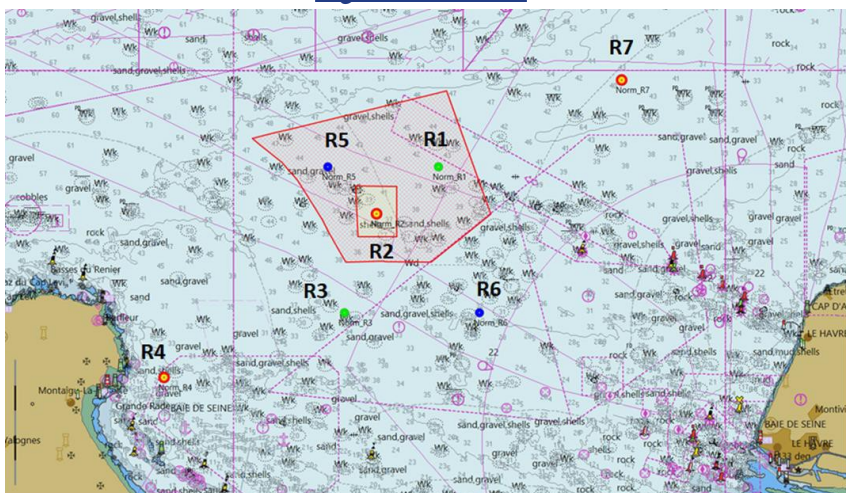
- Le navire « Investigator » effectue ses travaux en se plaçant au mouillage pour plusieurs heures voire plusieurs jours.
- Il est positionné avec quatre ancres de ce fait, une zone de sécurité de 600 m est à respecter autour du navire en opération.

N'hésitez pas à demander les points d'études précis, ils seront disponibles 15 jours avant le début de chaque mission, adresse :

concertation.centremanche@developpement-durable.gouv.fr



2- Hydrophones sous-marins → juillet 2023



07 HYDROPHONES mouillés sur le fonds aux positions (WGS84) :

R1 : 49-52,506N 000-35,010W

R2 : 49-48,796N 000-42,588W

R3 : 49-40,999N 000-46,488W

R4 : 49-35,900N 001-08,501W

R5 : 49-52,506N 000-48,333W

R6 : 49-40,956N 000-30,183W

R7 : 49-59,296N 000-12,624W

Figure 1: Exemple de ligne instrumentée

3- Hydrophones sous-bouées → février 2023

4 BOUEES AUX POSITIONS SUIVANTES (WGS84) :

BOUEE 1: 49-26.466N 001-05.620W

BOUEE 2: 49-37.738N 001-07.876W

BOUEE 3: 49-49.630N 001-01.864W

BOUEE 4: 49-49.116N 000-52.410W



La sécurité à bord

Les travaux seront signalés par **AVURNAV**

Les usagers sont invités à **naviguer avec la plus grande précaution** dans les zones concernées.



En cas d'urgence ou incident, contacter le **CROSS Jobourg**.
Canal VHF 16
ou par téléphone 196



Pour en savoir +

concertation.centremanche@developpement-durable.gouv.fr

www.eoliennesenmer.fr

DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr